

BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

NOVEMBRE 2014



INFO PRATIQUES

www.kerfourn.fr

Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	13h30 – 18h
Samedi	9h – 12h	Fermé

Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

Bar -Tabac - résultats sportifs journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h – 18h
Vendredi	Ecole 10h – 12h

Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	Fermé
Mardi	7h – 15h	Bar 21h
Mercredi	7h – 15h	Fermé
(ouvert pendant vacances scolaires)		
Jeudi	7h – 15h	Fermé
(ouvert pendant vacances scolaires)		
Vendredi	7h – 15h	17h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	18h – 23h
Dimanche	Fermé	18h – 23h

Couscous sur réservation
Menu ouvrier le samedi midi

Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi	10h à 11h30 et 14h à 19h
Mercredi, jeudi, vendredi	14h à 19h
Samedi	10h à 11h30 et 14h à 18h

Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	
Matin	: 7h à 8h45
Soir	: 16h15 à 18h30

La savourine

Ouvert de mercredi au dimanche,
le midi et le soir.
Réservations au 02 56 62 40 13

Chers concitoyens

La réunion du conseil municipal du 6 novembre a validé 8 délibérations. Nous avons sélectionné le maître d'œuvre pour le projet de construction des logements locatifs. Nous avons opté pour les services de Mme Sandrine Nicolas de Noyal Pontivy. L'expérience, la proximité et la tarification de la prestation ont facilité notre choix. Toutefois, nous avons décidé de reporter le début des travaux pour réserver notre trésorerie au projet de reprise de la boulangerie. Nous n'avons pas les moyens de supporter les deux constructions de front sans faire appel à une ligne de trésorerie couteuse en frais financier.

De nombreux rapports annuels ont été soumis au conseil comme la loi nous y oblige. Lors de la séance, une synthèse détaillée mais partielle est présentée au conseil. Le rapport d'activité 2013 de Pontivy Communauté, les rapports de Pontivy Communauté sur le service public d'assainissement non collectif, sur le service public d'assainissement collectif, sur le service public d'eau potable sont à la disposition des habitants de la commune à la mairie. Vous aurez la possibilité de consulter sur le site communal le procès-verbal de la réunion du 6 novembre après validation des élus ou de vous connecter sur le site de Pontivy Communauté. Lors de manifestation récente, entendre les mots « je ne savais pas » ou pire « vous (les élus) n'en n'avez pas parlé » est pour moi curieux avec les moyens d'information actuels à la disposition du public. Les procédures n'ont jamais été aussi lourdes, et les dossiers doivent tenir compte de critères de plus en plus importants. Nous n'avons jamais été aussi ouverts à la discussion dans la gestion du bien public. Et pourtant, les projets sont de plus en plus contestés. Il est dommage de constater que l'information atteint sa cible seulement quand les personnes sont impactées, le jour où les panneaux fleurissent. Enfin, les projets collectifs doivent s'adapter aux désirs individuels, fantasmés ou légitimes. C'est un défi majeur pour les élus, presque une révolution intellectuelle. Informer les habitants avant un choix encore incertain n'est pas si simple. Nous devons tenter mettre en œuvre cette méthode. Est-ce que cette possibilité atténuera les contestations, je n'en suis pas certain.

L'avenir se met en place à travers le Pays de Pontivy et Pontivy Communauté via le SCOT (schéma de cohérence territoriale) et le PLH (Plan local de l'habitat). Ces deux études vont marquer irrémédiablement l'aménagement futur de toutes les communes du territoire des intercommunalités concernées. Mon objectif est de faire accepter les orientations de notre développement communal : atteindre les 1000 kerfournois, de ne pas réduire exagérément notre surface constructible et de préserver les intérêts financiers de la commune. Le législateur veut imposer une économie de foncier, réduire les surfaces constructibles de tous les documents d'urbanisme, inciter le renouvellement urbain, limiter la taille des parcelles, développer la mitoyenneté, construire du logement collectif y compris en milieu rural, proposer une offre à des publics marginalisés. Ces objectifs sont en partie incontestables mais l'application de ces principes est délicate.

Premier exemple : le renouvellement urbain. La commune applique déjà ces recommandations mais nous sommes abandonnés à nos choix pourtant préconisés dans les deux études. Les organismes de logements à loyer modéré ont refusé de construire sur notre commune malgré la vente de trois logements Cité du Stade. Actuellement, l'état et le Pays de Pontivy (réceptacle des choix régionaux) n'affectent pas de subventions à l'acquisition et la démolition de bâtiment en ruine en centre bourg. De plus, l'aide à la construction de logements collectifs est faible. Pour la construction des logements rue du Puits, nous devons apporter 50 000 € de fonds propres en plus des coûts de démolition et d'acquisition. Mon propos est simple soit vous aider les communes (ou la communauté) à mettre en œuvre ces orientations, soit nous refusons des recommandations impossibles à financer par la plupart des communes rurales. Le report de la construction rue du Puits de 2013 à 2015 est une conséquence directe de cette absence de cohérence.

Le deuxième argument de ce décalage est l'espoir de bénéficier d'aides liées à ces deux études. Deuxième exemple : la réduction de la zone constructible. Nous respectons aussi l'esprit de la loi en concentrant les extensions urbaines au bourg dans un rayon de 300 mètres autour du clocher et en choisissant les secteurs avec un impact mineur sur les surfaces agricoles utiles. Le besoin futur estimé de la commune est de 3 hectares pour la prochaine décennie. Est-ce judicieux de limiter l'extension future à l'urbanisation à un seul propriétaire ? Mes arguments sont et seront imposés dans le débat politique avec la conviction de défendre l'intérêt à long terme communal.

Joël Marivain, Maire de Kerfourn

Informations générales

Atelier décorations de Noël

Tous les mardis après midi à partir de 14h atelier déco de NOEL
Tous les bénévoles sont les bienvenus

Amicale des Sapeurs Pompiers de Kerfourn

L'amicale est heureuse de vous annoncer son passage annuel de fin d'année pour vous présenter leurs calendriers 2015. En vous remerciant pour votre accueil et vos dons, le Président Jean Pierre Guillory.

A louer

Un studio de 27 m² à louer au 4, rue de l'Argoat apt N°2 comprenant:
Séjour-chambre avec coin kitchenette, salle de bain avec WC, chauffage électrique et une cave.
Renseignements à la Mairie.

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets est une initiative visant à promouvoir la réalisation d'actions de sensibilisation à la gestion durable des ressources et des déchets durant une même semaine.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de la SERD portent sur les « 3R » :

✱ Réduire les déchets, ✱ Réutiliser les produits, ✱ Recycler les matériaux.

Cette année le SITTOM-MI et les collectivités Membres ont souhaités organiser des ateliers pour sensibiliser les usagers à ces thématiques.

GRATUIT Sur inscription dans la limite des places disponibles - Tout public

Atelier jardinage au naturel "trucs et astuces pour préparer l'hiver" Dimanche 23/11 - Kerjean à St Thuriau de 14h à 16h

Atelier cuisine "des idées pour tout déguster" Lundi 24 novembre - Salle des fêtes à Cléguérec de 18h à 20h

Atelier couture "tout en récup" Mercredi 26/11 - Boutique Emmaüs à Pontivy de 10h à 12h

Atelier création de bijoux "tout en récup" Mercredi 26/11 - Salle St Fiacre à Radenac de 14h à 16h

Contact pour inscription: 08-00-21-21-06 pascaline.jollet@pontivy-communaute.fr



Maladie d'Alzheimer et syndromes apparentés

Journées d'informations aux aidants

Vendredis 28 novembre et 12 décembre 2014 dans les locaux de l'association Pondi CLIC 18-20 rue de la Plage, 56300 PONTIVY

Journées d'information aux aidants de personnes atteintes de maladie d'Alzheimer. La plateforme de répit du centre Bretagne propose deux journées d'information les vendredi 28 novembre et 12 décembre prochain. Ces journées sont dédiées à toute personne (proches, voisins, amis etc.) concernée au quotidien par la maladie d'Alzheimer ou les syndromes apparentés. Elles ont pour but d'apporter des informations sur les différents aspects de la maladie (médical, psychologique, social, juridique etc.) par l'intervention de différents professionnels. Journées gratuites (financement ARS et conseil général). Participation au repas: 7.85 euros. Inscription obligatoire. Pour plus de renseignements rendez-vous sur : www.repitchb.org Contacts inscription : 02 97 38 57 57 ou contact@repitchb.org

“ La grippe, ce n'est pas rien. Alors, je fais le vaccin. ”

Pour en savoir plus sur la grippe, le vaccin et les conditions de vaccination, je consulte ameli-sante.fr

3646*

*Prix d'un appel local sans surcoût exposé par certains opérateurs



LA RUCHE QUI DIT OUI !

La Ruche qui dit Oui est un outil qui met en relation des groupes de consommateurs, les Ruches, et des producteurs de leur région. Les distributions sont organisées régulièrement par le responsable de la Ruche, à horaires fixes, dans un local dédié.

Diwan PONDI, Quai des Récollets, 56300 Pontivy

Chaque semaine, retrouvez ici de bons aliments, issus d'une agriculture fermière de qualité. Légumes, fruits, viandes, œufs, produits laitiers, pain, miel, bière, épices, tisanes, confiture.... on peut tout trouver dans une Ruche.

Venez rencontrer les producteurs et profitez de cette nouvelle façon de mieux manger tout en soutenant l'agriculture locale.

Distribution à Pontivy le vendredi entre 17h30 et 19h30

Que doit-on faire lorsque l'on fait partie d'une Ruche ?

La Ruche qui dit Oui ! est un service libre et participatif où vous pourrez si vous le désirez :

- Inviter vos voisins, amis, collègues à rejoindre la communauté.
- Trouver de bons fournisseurs pour avoir une Ruche bien garnie.
- Ou même aider ponctuellement à la distribution.

Il n'y a pas d'obligation. Chacun vit sa Ruche comme bon lui semble.

Comment commande-t-on ?

Pour pouvoir commander, il faut que votre Ruche ait achevé sa construction.

Dans une Ruche ouverte, des ventes ont régulièrement lieu (une fois par semaine ou tous les 15 jours). A ce moment là, vous pourrez voir les offres des producteurs de votre Ruche et commander les produits qui vous intéressent.

Le paiement se fait par carte bancaire, de manière sécurisée, directement sur le site.

Comment récupère-t-on les produits ?

La distribution a lieu deux jours après la fin de la vente. Vous vous rendez alors dans votre Ruche, qui se trouve à proximité de votre domicile ou de votre lieu de travail, pour récupérer vos produits.

Le jour et le créneau horaire de cette distribution sont fixes.

Doit-on s'engager sur de longues périodes ?

Achats ponctuels, achats réguliers : c'est vous qui décidez de la manière dont vous vous approvisionnez dans votre Ruche.

Qui gagne quoi ?

Le mouvement des Ruches a pour objectif de mettre en place un réseau de relations commerciales transparent sur les marges et les rémunérations.

Le service qui permet de vous distribuer chaque semaine les meilleurs produits de votre région représente 15,8% du prix payé.

Ce coût est réparti à égalité entre le responsable de la ruche et l'entreprise qui fournit le service Internet.

Cette part est minime, et nous nous y tiendrons, c'est notre engagement.

Habituellement, sur les produits frais dans la distribution classique, les marges varient entre 100 et 300%.

Comment faites-vous pour que ce soit avantageux pour tous ?

La formule qui fait baisser les prix, et qui propose des avantages pour tous, c'est :

- Moins de marge commerciale
- Moins de transport
- Moins d'emballage
- Pas de dépense de publicité
- Achat groupé de la Ruche

Inscriptions : <http://www.laruchequiditoui.fr/>

Rencontre « Prévention de la souffrance psychique dans le monde rural » à Locminé le mardi 25 novembre 2014

Sujet longtemps tabou dont le secret restait limité à la sphère familiale, le suicide a été reconnu en France comme priorité de Santé Publique à partir de la fin des années 1990. Avec 11 000 décès par an, la lutte contre le suicide relève en premier lieu d'une politique de prévention active. Des études, françaises ou internationales ont permis de mieux identifier les facteurs de risque, les facteurs précipitants et les facteurs de protection pour un passage à l'acte suicidaire. En effet, le suicide ne saurait s'expliquer par une cause unique, mais peut résulter de la combinaison de ces facteurs.

C'est pourquoi le Collectif MISACO des territoires de Pontivy, Locminé et Guéméné-sur-Scorff, porté par la Mutualité Française Bretagne organise cette année un grand temps fort à destination des professionnels, élus, bénévoles du territoire par le biais de tables rondes en après-midi, mais également du grand public avec une conférence en soirée.

Le temps d'information se déroulera en deux étapes le mardi 25 novembre 2014 : 1- Tables rondes à destination des professionnels, élus et bénévoles du territoire de 13h30 à 17h30 Cinéma Le Club à Locminé

Ces tables rondes ont pour objectifs d'échanger autour des ressources, des manques... sur le territoire, mais également de mettre en lumière l'importance du réseau et favoriser le décloisonnement entre les différents secteurs d'activités :

Table ronde n°1 – Paysage et réalité de la souffrance en milieu agricole

- Présentation de la politique régionale en matière de prévention du suicide - M. Mevel, Médecin Inspecteur de Santé Publique, Agence Régionale de Santé de Bretagne
- Préoccupations institutionnelles, projets de réseau et cas concrets – Mme Mailloux, Médecin, Mutualité Sociale Agricole
- La souffrance en milieu agricole : Mythes, réalités,... - M. Mandart, Psychologue à l'Association Hospitalière de Bretagne, Plougernevel

Table ronde n° 2 – Les actions de terrains pour une prise en charge de la souffrance

- Ecoute, soutien : Présentation d'un accompagnement par les pairs – Mme Chambry, Directrice, Association Solidarité Paysans
- Présentation d'une expérimentation autour de l'accompagnement de salariés licenciés par les élus d'une commune - Mme Nathalie Petit, Cadre de santé, Etablissement Public de Santé Mentale, St Avé, Elue à Moustoir'Ac depuis mars 2008
- Trajectoires de vie, accompagnements et aspects juridiques - M. Legoff, Conciliateur, Chambre d'Agriculture du Morbihan. Ces échanges seront suivis d'une restitution en plénière et d'un pot de l'amitié.

Et pour ceux qui souhaitent...

Soirée film et débat « Prévenir le suicide dans le monde rural » ouverte au public

A 20h Au cinéma Le Club à Locminé

Cette journée sera clôturée par la projection du film documentaire « Les fils de la terre » d'Edouard Bergeon. Plusieurs professionnels seront présents pour apporter un éclairage autour de cette thématique et informer sur les ressources locales. Ces échanges seront suivis d'un pot de l'amitié.

Contact pour la Commune de Kerfourn: 06 59 45 84 04 ou 02 97 38 23 53



LE KERFOURNOIS(E) MYSTERE



Vous avez l'âme d'un Mentalist ? alors ce jeu est pour vous !

Il s'agit de démasquer le Kerfournois ou la Kerfournoise mystère ou un endroit de notre commune ! Nous l'appellerons tout au long de l'aventure « le mystère ».

Vous aurez à votre disposition, à la Mairie, Chez Marie-Jo et à l'Hirondelle des urnes pour y déposer votre bulletin réponse. Bien sûr on compte sur ceux qui pensent avoir trouvé la bonne réponse pour ne pas ébruiter de nom...

La personne gagnante sera tirée au sort parmi les bonnes réponses et aura le droit de nommer en secret le prochain mystère si il le souhaite. Cela pourra être une personne mais aussi un lieu de Kerfourn. Il faudra alors nous divulguer le nom de votre mystère avec vos indices. (et une photo si possible, c'est plus rigolo)

VOUS ETES PRETS ? A VOUS DE JOUER !

Notre mystère d'octobre est une fille comme vous pourrez le remarquer. Profitez en, c'est facile pour débiter, ce ne sera pas toujours le cas !



Son âge aujourd'hui ? évidemment qu'on ne va pas vous le donner... Sa couleur préférée ? Elle en a plusieurs, ce sont les couleurs chaudes. Elle a des frères et sœurs. Elle est mariée, a 2 enfants, un chat sauvage ! (ça doit vous aider) Ses passions : la couture, le tricotage quand elle ne travaille pas, elle a un travail très prenant...

Très bonne cuisinière, elle s'est mise récemment au jardinage et potager car elle n'avait pas de jardin avant.

Elle a le permis et quand on la croise on peut dire que la couleur de sa voiture n'est pas courante ! Celle de son mari non plus d'ailleurs !

Alors, alors, ça chauffe ? Regardez bien devant quelle maison elle est, pour ceux qui l'ont déjà vu, il n'y en avait pas beaucoup des commes ça....

Bulletin à déposer soit : à la Mairie / Chez Marie-Jo / à l'Hirondelle (avant le 4 décembre)

VOTRE REPONSE :

Votre Nom et Prénom :

Votre téléphone :

Nous vous contacterons si vous avez été tiré au sort

Qu'est ce que vous gagnez ? Le droit de nommer le prochain mystère et d'attendre le suivant pour rejouer ! Merci de votre participation !

Discours du Maire du 11 novembre 2014 : Commémoration de l'Armistice de 1918

Mesdames et Messieurs , Mes chers concitoyens,

Il n'y a plus de survivants de la première guerre mondiale. Le dernier s'est éteint voilà trois ans ; il était centenaire. En l'absence de témoignages, il faudra désormais s'en tenir aux livres d'histoire pour se faire une idée de ce que fut, pour les belligérants, un long calvaire de quatre années passées sous la mitraille et sous une pluie d'obus : 9 millions de morts, 20 millions de blessés et 8 millions d'invalides, souvent gravement mutilés ; un million et demi de morts et de disparus pour la France qui fut le pays le plus durement affecté, ayant laissé sur le champ de bataille 10 % de sa population active masculine. A ces pertes humaines se sont ajoutés les destructions et l'effondrement de la production agricole et industrielle.

L'armistice que nous commémorons aujourd'hui, réunis devant ce monument aux morts, est intervenu le 11 novembre 1918 à 11 heures, avec la reddition des armées allemandes. C'est l'assassinat, le 28 juin 1914, de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône austro-hongrois, et de son épouse, qui a constitué le fait déclencheur du conflit entre deux grandes alliances : la Triple Entente, composée de la France, du Royaume-Uni, de la Russie, rejoints par la Belgique, le Japon, en août 1914, l'Italie, en avril 1915, la Roumanie, en août 1916 et les États-Unis en avril 1917. La Triple Alliance était initialement constituée de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, rejoints par la Turquie, en octobre 1914 et la Bulgarie, un an plus tard. Seuls les Pays-Bas, la Suisse, l'Espagne, le Danemark, la Norvège, la Suède, le Liechtenstein et Monaco étaient restés neutres.

Il n'y a pas en France une commune, un village, qui n'ait laissé l'un des siens dans ce conflit qui restera l'un des plus meurtriers de l'histoire. Les noms de ces morts et disparus sont gravés dans le marbre de nos monuments aux morts. Ils ont été depuis - et hélas ! - rejoints par ceux des combattants morts au champ d'honneur dans les conflits qui ont suivi : la seconde guerre mondiale, l'Indochine, l'Algérie et depuis peu, pour certaines communes, le Liban, l'Afghanistan et maintenant le Mali.

Nous les réunissons tous dans le même hommage à l'occasion de cette cérémonie.

2014 : c'est le centenaire du déclenchement des hostilités d'une guerre qui devait être la dernière et qui ne l'a pas été. L'armistice a été signé à Rethondes.

Le 22 août 1914, Mort pour la France des suites de blessure de guerre Denis Rivalland à Maissin en Belgique, sergent au 62^{ème} régiment d'infanterie de Lorient. Il est né le 2 avril 1893 au bourg. Il est le fils de Mathurin Rivalland et d'Anne Marie Le Floch. Le régiment, commandé par Le Colonel Costelbonel comprend 3 bataillons de 4 compagnies et 3 sections de mitrailleuses, 60 officiers et 3338 sous-officiers et hommes de rang. Le régiment quitte Lorient le 6 août pour se rendre à Reims, puis Chatel Cherry et cantonne à Boulton au Bois, Chatel et Fléville. Le 10 août, le cantonnement est à Germond et Belleville. Le 11 août, il bivouaque à Oches. Le 15 août, le régiment cantonne aux Noyers. Le 16 Août, la 8^{ème} compagnie du lieutenant De Lorme est envoyée en soutien de la cavalerie à Bazeilles. Les autres compagnies défendent le pont de chemin de fer entre Pont Maugis et Sedan et atteignent Muno en Belgique puis les hauteurs d'Escombres. Le 18 août, le régiment est sous les armes. Les travaux de défense sont effectués à Brévilly. Le 19 août, le régiment garde le même cantonnement et le même dispositif de défense. Le 20 et le 21 août, le régiment marche offensivement vers Le Chesnoy, Dauhour, les hayons puis Bertrix. La 8^{ème} compagnie a trois blessés le soir du 21. Le 22 août, le régiment continue sa marche vers Palisseul, Assenois et Offagne. Le régiment soutient la 22^{ème} division déjà engagée à Maissin. Les bataillons viennent les uns après les autres se briser contre une forte défense allemande. Ils sont décimés par le feu des mitrailleuses. La 2^{ème} et la 4^{ème} compagnie se portent résolument à l'attaque et charge baïonnette au canon. A 17h30, le combat cesse laissant leurs blessés et leurs morts. Dans la nuit, la 1^{ère} compagnie repousse trois attaques allemandes. Les factions se retirent de Maissin et le régiment rejoint Bouillon. N'est-ce pas l'ironie de cette histoire de rejoindre Bouillon ? Les pertes du régiment ce jour-là sont d' 1 chef de bataillon blessé, 1 capitaine tué, 4 lieutenants tués, 3 lieutenants blessés et disparus, 3 lieutenants blessés, 7 hommes de rang tués, 87 hommes blessés, 254 disparus presque tous blessés ou tués, certainement, Denis Louis Marie Pascal Rivalland fait partie de ces pertes. Sa sépulture se trouve à Maissin et porte le numéro 284.

Le 30 août 1914, Mort pour la France, tué à l'ennemi Auguste Blanchard à Charbogne dans Les Ardennes sapeur mineur au 6^{ème} génie d'Angers 11^{ème} compagnie. Il est né le 16 octobre 1886 à Kervellec. Il est le fils de Jean Pierre Blanchard et de Marie Ropert.

Le 5 septembre 1914, Mort pour la France, tué à l'ennemi Joseph Le Gargasson à Vitrimont dans la Meurthe et Moselle, soldat du 26^{ème} régiment d'infanterie. Il est né le 16 août 1884 à Porh Piron habitait à Saint Denis dans la Seine. Il est le fils de Mathurin Le Gargasson et de Louise Guimard. Il s'est marié le 13 juillet 1914 à Saint Denis juste avant de partir avec Marie Cadic. Sa Sépulture est à Vitrimont dans la nécropole nationale Friscati, tombe individuelle N° 1454.

Le 6 septembre 1914, Mort pour la France, tué à l'ennemi François Le Roy à Les Essarts Les Sézanne, soldat au 70^{ème} régiment d'infanterie. Il est né le 31 janvier 1890 à Kerfour. Il était avant la guerre séminariste.

Le 25 septembre 1914, Mort pour la France, tué à l'ennemi, Henri Heno à Tracy les Mont dans l'Oise, sergent au 2^{ème} régiment des Zouaves. Il est né le 7 septembre 1891 à Le Bot fils de François Heno et de Marie Louise Galliard

Le 23 octobre 1914 Mort pour la France, tué à l'ennemi, Jean Marie Jégat à Villers Cotterêts dans l'Aisne, soldat au 262^{ème} régiment d'infanterie de Lorient. Il est né le 29 août 1886 à Guerdaner. Il est le fils de Joseph Jégat et de Mathurine Lamour. Jean Marie a épousé Marie Mathurine Thomas le 24 juin 1911 à Kerfour. Son fils Joseph Jégat est né le 21 septembre 1911 au Releven. Sa sépulture se trouve dans l'ossuaire B dans la nécropole nationale de Villers Cotterêts. Marie Mathurine a perdu son père à 2 ans, s'est marié à 16 ans, est devenu mère à 16 ans et veuve à 19 ans.

Le 24 décembre 1914, Mort pour le France, tué à l'ennemi, Mathurin Jehanno, à la Boiselle dans la somme, caporal au 118^{ème} régiment d'infanterie. Il est né le 19 avril 1891 à Pembual, fils de Jean Jehanno et de Jeanne Le Denmat.

Le 27 décembre 1914 Mort pour la France des suites d'une chute en mer à l'hôpital maritime de Brest, soldat du 87^{ème} régiment d'infanterie territorial de Brest. Il est né le 31 août 1875 à Pontivy. 1875 est la date de création de son régiment. Il a épousé Marie Anne Jehanno et habitait à Kervellec. Son premier fils, Jean Marie Jouanno est né le 16 janvier 1913. Son deuxième fils est né le 2 février 1915. Sa sépulture se trouve au carré militaire de Kerfautras à Brest au N° 12 du carré 46.

L'école Notre-Dame voyage dans le temps...

Le thème de l'année est « un voyage dans le temps ». En ce moment, les élèves découvrent les différentes périodes du passé : la préhistoire, l'antiquité, le moyen-âge et l'époque contemporaine.



Les élèves de cycle 3 ont réalisé une fresque préhistorique.



Les élèves de CE1 ont lu aux plus petits l'histoire du loup qui voyageait dans le temps.

Le spectacle de Noël aura lieu le samedi 13 décembre 2014
à 19 heures

CALENDRIER DES FÊTES 2015

<u>Janvier</u> :	<i>dimanche 04:</i>	Vœux du Maire
	<i>samedi 10 :</i>	Galette des rois du Club de l'Age d'Or
	<i>samedi 17 :</i>	Galette des rois GSE
<u>Février</u> :	<i>samedi 07 :</i>	Jarret/frites de l'OGEC Ecole Notre Dame
	<i>samedi 14 :</i>	Soirée Raclette des Pompiers
<u>Mars</u> :	<i>samedi 28 :</i>	Soirée couscous des chasseurs
<u>Avril</u> :	<i>dimanche 05:</i>	Loto G.S.E.
	<i>samedi 18:</i>	1 ^{er} Concours de Pêche école Notre Dame
	<i>samedi 25 :</i>	2 ^{ème} Concours de Pêche école Notre Dame
<u>Mai</u> :	<i>vendredi 08 :</i>	Armistice de 1945 A.F.N.
	<i>samedi 09 :</i>	Loto Chasseur
	<i>samedi 23 ou 30 :</i>	Assemblée Générale Foot G.S.E.
<u>Juin</u> :	<i>mercredi 03 :</i>	Repas retraité
	<i>dimanche 07 :</i>	Kermesse Ecole Notre Dame
	<i>dimanche 14 :</i>	Kermesse Ecole Jean de La Fontaine
<u>Juillet</u> :	<i>samedi 11 :</i>	Concours de boules G.S.E.
	<i>samedi 25 :</i>	} Fête des Amis de La Fontaine
	<i>dimanche 26 :</i>	
<u>Aout</u> :	<i>samedi 22 :</i>	Soirée Cassoulet des chasseurs
<u>Septembre</u> :	<i>dimanche 06 :</i>	Pardon de St Eloi et St Vincent
<u>Octobre</u> :	<i>samedi 17 :</i>	Repas du C.C.A.S.
	<i>dimanche 25 :</i>	Loto Club de l'Âge d'Or
	<i>samedi 31 :</i>	Moules/Frites JDLF
<u>Novembre</u> :	<i>mercredi 11 :</i>	Armistice de 1918 A.F.N.
	<i>samedi 14 :</i>	Soirée moules frites G.S.E.
		Ou remerciement de la Fontaine
	<i>samedi 21:</i>	Soirée moules frites du foot G.S.E.
		Ou remerciement de la Fontaine
<u>Décembre</u> :	<i>samedi 05 :</i>	Repas Sainte Barbe des Pompiers
	<i>samedi 12 :</i>	Arbre de Noël de l'école Notre Dame
	<i>jeudi 31 :</i>	Repas Marie-Jo